

Bureau de la Commission médicale d'établissement (CME) de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)

Réunion du mardi 26 janvier 2016
16h30-20h00, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

P ^r Yves	AIGRAIN	D ^r Anne	GERVAIS
P ^r Joël	ANKRI	P ^r Bernard	GRANGER
P ^r Jean-Yves	ARTIGOU	P ^r Bertrand	GUIDET
M. Guy	BENOÎT	P ^r Paul	LEGMANN
P ^r Olivier	BENVÉNISTE	P ^r Michel	LEJOYEUX
P ^r Jean-Claude	CAREL	P ^r Claire	POYART
P ^r Stanislas	CHAUSSADE	P ^r Christian	RICHARD
D ^r Sophie	CROZIER	P ^r Rémi	SALOMON
D ^r Nicolas	DANTCHEV	P ^r Éric	THERVET
D ^r Michel	DRU	P ^r Jean-Marc	TRÉLUYER
D ^r Alain	FAYE	D ^r Christophe	TRIVALLE
P ^r Noël	GARABÉDIAN	P ^r Michel	ZÉRAH

Présents Domu (direction de l'organisation médicale et des relations avec les universités)

M. Frédéric	LEROY	M ^{me} Christine	WELTY
M ^{me} Isabelle	PLANTEC		

Invités

M. Stéphane	DAVID	M ^{me} Catherine	RAVIER
M. Étienne	GRASS	P ^r Daniel	SÉRÉNI

Actualités de la CME (P^r Noël GARABÉDIAN)

- Le [calendrier des réunions](#) du bureau et de la CME pour les 1^{er} et 2nd semestres 2016 est disponible sur le site internet de la CME.
- Le [bureau de la CME](#) (BCME) est composé :
 - du président et de la vice-présidente de la CME ;
 - des présidents et vice-présidents des sous-commissions de la CME ;
 - des présidents de la commission centrale de l'organisation et de la permanence des soins (CCOPS) et du groupe *Premier aval des urgences* ;
 - des représentants de la CME au conseil de surveillance de l'AP-HP ;
 - du coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins (CGRAS) ;
 - des présidents de CME locale (CMEL) des 12 groupes hospitaliers (GH).

Les réunions du BCME se déroulent en deux temps. La 1^{ère} heure est consacrée aux échanges sur les sujets d'actualité entre les membres du bureau. Le second temps permet de préparer l'ordre du jour de la CME suivante en présence de la DOMU et des intervenants pressentis.
- Le président de la CME réunit un **bureau restreint** le mardi précédant les BCME.
- Le président s'appuie sur les membres de la CME pour le représenter dans les comités mis en place par les directions du siège :
 - comité de suivi du [volet logistique](#) du plan stratégique 2015-2019 : D^r Clara BOUCHÉ ;
 - comité stratégique (COSTRAT) [Développement durable](#) : D^r Christian GUY-COICHARD ;
 - comités relatifs au système d'information : P^r Michel ZÉRAH.

Sauf empêchement, il assiste personnellement :

- au conseil de tutelle ;
- au conseil de surveillance, dont il est membre de droit avec voix consultative ;
- au directoire dont il est le 1^{er} vice-président de droit ;
- aux conférences stratégiques et budgétaires des GH, qu'il co-préside avec le directeur général ;
- au comité des directeurs et présidents de CMEL des GH ;
- à la [cellule OSS & CAPCU](#), qu'il préside ;
- au [comité de certification](#), où siège également le coordonnateur de la gestion des risques associés aux soins (CGRAS), le P^r Christian RICHARD ;

- au conseil d'administration de la [fondation de l'AP-HP pour la recherche](#), dont le PCME est membre de droit ;
- au [groupe de travail sur les conflits d'intérêts](#).

Il a un entretien hebdomadaire avec le directeur général et un autre avec la DOMU. Il rencontrera les présidents de CME lors d'un dîner mensuel et visitera leurs hôpitaux avec la vice-présidente. Sa 1^{ère} visite a eu lieu à Raymond-Poincaré le 14 janvier pour assister au comité de pilotage du projet *Nouveau Garches* (v. plus bas) à l'invitation du directeur général.

Il rencontrera prochainement les doyens des UFR médicales et le président de la conférence des présidents de CME des centres hospitaliers (CH) d'Île-de-France.

5. Directoire

- Sur proposition du président de la CME et du président de la conférence des doyens d'Île-de-France, le directeur général a nommé le **P^r Catherine BOILEAU** membre du directoire en remplacement du poste laissé vacant par le P^r GARABÉDIAN qui y siège désormais de droit en tant que PCME.
- M^{me} Amélie VERDIER assure l'intérim de la direction économique, financière, de l'investissement et du patrimoine (DÉFIP) suite au départ de M^{me} Carine CHEVRIER, nommée le 5 janvier déléguée générale à l'emploi et à la formation professionnelle au ministère du Travail et de l'Emploi. À ce titre, elle devient membre du directoire.
- Le directoire s'est réuni dans sa nouvelle composition le 19 janvier. Les membres de la CME peuvent prendre connaissance des ordres du jour du directoire sur le site de la CME (« Espace membres » accessible avec leur code, rubrique « [directoire](#) »).
 - o M. Sylvain DUCROZ et le P^r Joël ANKRI, respectivement directeur et président de la CMEL des *Hôpitaux universitaires Paris Île-de-France Ouest* (HUPIFO), ont présenté le projet *Nouveau Garches* (hôpital Raymond-Poincaré), inscrit dans notre [plan global de financement pluriannuel](#) (80 M€) au printemps 2015. La CME en prendra connaissance lors d'une prochaine réunion.
 - o M^{me} WELTY a fait part des premières pistes envisagées pour décliner le plan de prévention et de traitement des situations à risque ou conflictuelles adopté par le [directoire extraordinaire du 4 janvier 2016](#). La sous-commission *Vie hospitalière* (s-CVH) de la CME sera associée à cette réflexion. Le bureau de CME a souligné l'importance que la CME porte à ce sujet. La communauté médicale doit non seulement être associée à ces travaux dans toutes ses composantes, mais de surcroît y amener des propositions pour mener à bien ce plan.
 - o M. Étienne GRASS, directeur du pilotage de la transformation (DPT), a fait le point sur le prise de rendez-vous en ligne (v. infra)
 - o M^{me} Amélie VERDIER a présenté un premier bilan de l'activité et de la situation financière de l'AP-HP à fin 2015. La CME en sera informée lors d'une prochaine CME.

Ordre du jour de la CME du 9 février 2016

Informations émanant du président (P^r Noël GARABÉDIAN)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Composition et objectifs des sous-commissions de la CME

Les présidents et vice-présidents des sous-commissions de la CME présenteront leur composition et leurs objectifs en **cinq minutes** chacun :

- sous-commission du temps et des effectifs médicaux (s-CTEM) : P^r Thierry BÉGUÉ, D^r Christophe TRIVALLE ;
- sous-commission *Structures et stratégie* (s-CSS) : P^r Paul LEGMANN, D^r Sophie CROZIER ;
- sous-commission de la formation et de la communication (s-CFC) : P^r Jean-Yves ARTIGOU ;
- sous-commission *Vie hospitalière* (s-CVH) : D^r Nicolas DANTCHEV, P^r Rémi SALOMON.

Les sous-commissions *Recherche, innovation, Université* (P^{rs} Catherine BOILEAU et Jean-Marc TRÉLUYER) et *Activités – ressources* (M. Guy BENOÎT, P^{rs} Yves AIGRAIN, Claire POYARD et Michel ZÉRAH), et la commission centrale de l'organisation et de la permanence des soins (CCOPS) se livreront au même exercice à la CME du 8 mars (BCME du 23 février).

Point sur la mise en place des groupements hospitaliers de territoire (GHT) (M^{me} Christine WELTY)

La [loi de modernisation du système de santé](#) prévoit que chaque établissement public de santé (ÉPS) participe à un GHT. Il élabore un projet médical partagé (PMP) garantissant une offre de proximité et l'accès aux soins de référence et de recours. Tous les GHT doivent s'associer à un CHU. En **dix minutes**, M^{me} WELTY fera le point sur l'avancement des projets et des discussions engagées avec l'Agence régionale de santé (ARS) sur la mise en place des GHT en Île-de-France.

La politique de l'AP-HP en matière de coopération territoriale fait partie des compétences de la CME ([décret du](#)

[20 septembre 2013](#)), qui devra donc donner son avis le moment venu. Il lui reviendra de s'assurer que les GH s'associent aux GHT dans des conditions qui favorisent la nécessaire ouverture de l'AP-HP sur les CH d'Île-de-France tout en préservant son unité.

Point sur l'état d'avancement des groupes stratégiques de la DOMU (M^{me} Christine WELTY)

En janvier 2015, la DOMU a mis en place [14 groupes stratégiques](#). La CME était représentée dans chacun de ces groupes. De juin à octobre 2015, les rapporteurs de dix d'entre eux ont présenté leurs conclusions à la CME, qui doit être consultée sur les orientations stratégiques de l'AP-HP et sur son projet médical ([décret du 20 septembre 2013](#)). La CME a :

- o approuvé les recommandations de sept de ces [groupes](#) : anatomie pathologique pédiatrique et fœtopathologie, diagnostic préimplantatoire, interruption volontaire de grossesse, ophtalmologie, préservation de la fertilité, séquençage génomique de nouvelle génération, soins de longue durée ;
- o rejeté celles du [groupe](#) sur les soins de suite et de réadaptation (SSR) ;
- o demandé la poursuite des travaux de deux [groupes](#) : urologie, orthopédie ;
- o reporté l'examen des conclusions du [groupe](#) sur la neuroradiologie interventionnelle ([CME du 8 septembre 2015](#)).

En **dix minutes**, M^{me} WELTY fera le point sur la mise en œuvre des recommandations approuvées et sur la poursuite des travaux des autres groupes.

Déploiement de la prise de rendez-vous en ligne à l'AP-HP (M. Étienne GRASS)

Le déploiement de la prise de rendez-vous en ligne vise à rendre plus visible et accessible l'offre de consultations de l'AP-HP, en particulier pour les primo-consultants. En **cinq minutes**, M. GRASS présentera les enseignements tirés de l'expérience pilote menée dans le GH *Hôpitaux universitaires Paris-Sud* et précisera les prochaines étapes du projet.

Point sur le développement professionnel continu (DPC) des personnels médicaux de l'AP-HP (D^r Stéphane DAVID, Pr Daniel SÉRÉNI)

Le DPC est l'une des composantes de la politique d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins, et des conditions d'accueil et de prise en charge des usagers ([OSS & CAPCU](#)). À ce titre, le président de la CME coordonne l'élaboration du plan de DPC, sur lequel la CME est consultée. La création de la sous-commission *Formation et communication* de la CME, présidée par le P^r ARTIGOU, vise à renforcer la collaboration entre la CME et les autres instances et directions en charge du pilotage du DPC. En **cinq minutes**, le D^r DAVID, responsable du DPC médical à la direction des ressources humaines (DRH), et le P^r SÉRÉNI, président du comité d'orientation du DPC, présenteront leur organisation et les évolutions introduites par la loi de modernisation du système de santé.

Information sur le rapport 2014 de la commission centrale de l'activité libérale (CCAL) de l'AP-HP (D^r Alain FAYE)

L'enjeu du contrôle de l'activité libérale est de s'assurer du strict respect de la loi et de l'égalité d'accès aux soins de tous les patients. Le D^r FAYE, qui représente la CME à la CCAL au titre des praticiens n'exerçant pas d'activité libérale, résumera le rapport d'activité 2014 en **cinq minutes**.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **23 février 2016**.

Noël GARABÉDIAN, le 1^{er} février 2016